

**ASSOCIATION POITOU-CHARENTES DES AUDITEURS DE
L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE DÉFENSE NATIONALE**

Siège social : Préfecture de la Vienne – 7 place Aristide Briand – BP589 – 86021 Poitiers cedex

Procès-verbal

COMITÉ DIRECTEUR

Samedi 26 Juin 2021 à 11 h 00

Réunion à l'Auditorium du Palais des Congrès : 73 rue Toufaire - 17300 Rochefort-sur-Mer.

Repas au Cercle mixte interarmées Martrou - 2 rue du Port - 17300 Rochefort-sur-Mer.

Présents (17) : Michel ARNOULT (17), Mark BILLOT (79), Jean-Marc BRAULT de BOURNONVILLE (17), Christian CHAUVET (17), Damien DJANIKIAN (86), Jean-Claude DUCHET (16 – ***Président sortant***), Dominique FAURE (16), Marc FIARD (86 – ***Secrétaire général sortant***), Catherine HERAULT (17), Aïda JAAFAR (86), Jean-Louis LOBSTEIN (79), Pierre MENANTEAU (16), Paul MORIN (17), Philippe MOUNIER (17), Muriel OUVRARD (16), Charles THOMAS (86), Jean-Pierre VANOYE (79).

Excusés avec pouvoir (0) : Néant.

Excusés (2) : Bernard FONTAINE (79), Henri SCIARA (86).

Invité (1) : Daniel BIRON (86 – ***Trésorier sortant***).

I- Approbation du procès-verbal du comité directeur du 6 mars 2021.

Le comité directeur prend acte du procès-verbal du 6 mars 2021 dont la lecture a été faite par le secrétaire général et approuve celui-ci.

II- Élection du Président – Répartition des fonctions.

Paul MORIN est candidat à la fonction de Président.

Il est élu à l'unanimité.

Il remercie le comité directeur de la confiance qu'il lui témoigne.

Il associe dans ses remerciements **Jean-Claude DUCHET**, Président sortant, qu'il invite à être le consultant du Président et **Henri SCIARA** pour sa disponibilité et ses conseils.

Paul MORIN se déclare partisan d'un dialogue constructif avec l'AR 1 sans qu'il soit question pour l'AR 18 de perdre son autonomie.

Dans l'immédiat, il propose à :

- Marc **FIARD** (86) qui l'accepte, d'assumer la fonction de secrétaire général.
- Christian **CHAUVET** (17) qui l'accepte, avec réserves, la fonction de Trésorier.
- Dominique **FAURE** (16) qui l'accepte, d'assumer la Vice-présidence du comité de la Charente.
- Jean-Louis **LOBSTEIN** (79) qui l'accepte, d'assumer la Vice-présidence du comité des Deux-Sèvres.
- Marc **FIARD** (86) qui l'accepte, d'assumer la Vice-présidence du comité de la Vienne.
- Jean-Claude **DUCHET** (16) qui l'accepte, d'assumer la fonction de consultant.

Il confirme en outre Catherine **HERAULT** dans sa fonction de Délégué Trinôme et Muriel **OUVRARD** en tant que responsable formation.

III- Questions diverses.

Aïda JAAFAR expose sa demande de subvention (800 €) concernant, a posteriori, le projet les « *combattants de la liberté* » ou « *on ne construit pas l'Histoire avec une gomme* » qui implique le collège Clovis PIN, fédère de nombreux acteurs dont le Souvenir français et a recueilli les félicitations de l'Éducation Nationale.

Le comité directeur vote le principe d'une subvention.

Il arrêtera, lors de la réunion suivante, le montant de ladite subvention sous réserve de l'identification précise et justifiée du bénéficiaire.

Le Président clôture la séance, après avoir constaté que l'ordre du jour était épuisé.

Marc FIARD

Secrétaire général